



Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-25-0782
Dossier suivi par : Unité Autorisations - ETE
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Bertrange
2, beim Schloss
L-8058 Bertrange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	TeBe S.à r.l.
Objet	Gestion des eaux dans la cadre de l'excavation de terres polluées et travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'un bâtiment résidentiel à Bertrange
Localité(s)	Bertrange
Commune(s)	Bertrange

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés